

Rencontre autour des JOP avec le Préfet Pierre-Antoine Molina, Secrétaire général aux politiques publiques à la préfecture de la région d’Ile-de-France, et avec la DRIHL

Mardi 27 juin, 9 heures 30 en salle Delouvrier
Préfecture de la Région d’Ile-de-France, 5 rue Leblanc, Paris 15^{ème} /en visioconférence

Rédaction : Kata Egyed (Médecins du Monde) – François Meekel (SNL)

Présent.es :

Préfecture :

Le Préfet Pierre-Antoine Molina, Secrétaire général aux politiques publiques à la préfecture de la région d’Ile-de-France
Jacques-Bertrand de Reboul, Directeur régional adjoint en charge de l'hébergement et de l'accès au logement
Cécile Guilhem, sous-préfète, cheffe de cabinet du préfet de la Préfecture de la Région d’Ile-de-France (entre autres)

Associations :

FAS IDF : Isabelle Médou-Marère
URIOPSS : Simon Burruni
SNL : François Meekel
Secours Catholique : Lila Cherief
Fondation Abbé-Pierre : Eric Constantin
Médecins du Monde 93 : Clément Etienne et Kata Egyed
En visio :
SOLIHA : Raphaël Bonet
Secours Catholique 93 : Camille Hugues
ATD Quart Monde : Nicole Smadja
URIOPSS : Juliette Pinon et Brigitte Vigroux

La rencontre s’est déroulée en trois temps :

A-Prises de paroles des associations	p. 1
B-Réponses des instances présentes (préfecture de Région, DRIHL)	p. 3
C-Echanges	p. 5

A-Prises de paroles des associations

OUVERTURE— ERIC CONSTANTIN, FAP

Les associations membres du Comité régional de l’habitat et de l’hébergement (CRHH) et Le Pacte du pouvoir de vivre Ile-de-France, ainsi que des acteurs comme Médecins du Monde (dans le cadre de leur Mission Banlieue du 93), souhaitent avoir des informations autour de la préparation des Jeux Olympiques de 2024 (précédés par la Coupe du monde de rugby en 2023) sur le territoire d’Ile de France et en particulier dans le 93 : ces associations manifestent une grande inquiétude sur l’impact de ces événements sportifs sur les publics en difficulté auprès desquels elles agissent.

Le constat des associations, qui ont organisé beaucoup de réunions autour des sujets liés à l'impact de ces événements sportifs, est le même : le plus grand flou règne, on n'est pas informé, on n'est pas tenu au courant de l'impact de ces événements sur l'hébergement, le logement, la santé, les lieux de vie du public avec lequel nous sommes en contact.

SECOURS CATHOLIQUE – LILA CHERIEF

Lila met l'accent sur trois sujets spécifiques :

-Les répercussions sur **les places d'hébergement d'urgence en IDF**, qui s'est appuyé depuis le COVID sur le système hôtelier. Que va-t-il en être avec le flux de touristes attendu, avec les fermetures d'hôtels en cours (pour des raisons d'insalubrité) dans le 92, le 93, le 94...

On constate que les personnes des hôtels sont informées de leur évacuation très peu de temps avant celle-ci, voire au dernier moment : elles perdent alors le lien avec les équipes des associations, qui ne reçoivent pas d'information de la part des départements concernés. D'où nos questions : quels sont les critères appliqués pour réorienter les personnes (en termes de scolarisation, de suivi médicaux, d'insertion professionnelle) ? Quand et comment sont-elles informées ? On attend des informations sur ces points.

-**Les lieux de vie informels, squats, bidonvilles**. Quelles propositions sont faites ? Est-ce qu'on mettra en place une politique ultra répressive d'expulsions ? Quelles répercussions sur notre public : arrêter la mendicité, personnes SDF...

-**Crous** : aura-t-on des fermetures de résidences étudiantes ? On lit à ce sujet les annonces dans la presse. Quelle orientation pour les résident.e.s ? Réorientation vers leur département initial ?

URIOPSS - SIMON BURRUNI

Un enjeu fondamental est que les flux de populations et les déplacements internes à l'Ile-de-France entraînés par les JOP vont certainement nécessiter un accroissement des moyens pour maintenir une capacité d'action au niveau de celle qui prévalait à l'origine, et une réorganisation des besoins : quels dispositifs sont prévus pour répondre à la situation ? Pour maintenir la capacité d'action et de mobilité des associations qui sont limitées ?

Comment garantir la continuité de nos actions pour l'accès à l'hébergement, mais aussi à l'alimentation, à l'eau, de notre public qu'il soit à l'hôtel ou dans la rue ?

Nous sommes à une échéance d'à peine plus d'un an des Jeux : il faut anticiper et penser des maintenant les actions à mettre en œuvre.

Nous pensons qu'une coordination intersectorielle – mettant en jeu services régionaux, services déconcentrés de l'Etat services territoriaux, sur les déplacements en Ile-de-France, est nécessaire

Les rumeurs de déplacement de populations montrent qu'il n'y a pas de travail concerté avec les associations en ce moment. (Simon donne comme exemple négatif de déplacement sans concertation avec les élus celui de l'évacuation par la police du lieu de consommation de crack à la Villette en octobre 2022). Il faut retrouver les moyens de mettre en place une coordination territoriale entre les services publics et les assos au profit des personnes concernées.

ISABELLE MEDOU-MARERE (FAS IDF) intervient pour évoquer les « territoires d'exclusion », par exemple ce qu'il en sera des accueils de jour situés sur l'emprise des JOP. Là encore on est informé que par la « rumeur » : il n'y a aucun travail d'anticipation par rapport à l'effet de l'augmentation de la tension sécuritaire.

MEDECINS DU MONDE - CLEMENT ETIENNE

Sur les questions de santé, l'ARS ne nous a pas communiqué encore beaucoup d'informations. Or la capacité du système hospitalier déjà fragilisé à « tenir » est l'objet d'une grande inquiétude.

Les expulsions des lieux de vie informels (bidonvilles, lieux de vie des personnes exilées, personnes isolées) vont-elles s'accélérer en IDF ?

Dans le 93, le positionnement sécuritaire concernant la gestion des espaces publics semble être acquis par les différents acteurs publics : services décentralisés de l'Etat, Marie, administration, ...

Interlogement 93 lance déjà des alertes toutes les semaines depuis Noël dernier : il n'y a plus de places d'hébergement accessible via le 115 dans le 93. Ex : le 20/06/23, 515 demandes de mise à l'abri via le 115, 0 prise en charge proposée.

La politique de résorption des bidonvilles voulue par l'instruction de janvier 2018 ne s'applique toujours pas, il n'y a donc pas de raison qu'elle s'applique à l'approche ou pendant les jeux.

Où vont atterrir les personnes disséminées ? Comment suivre les populations qui seront invisibilisées ? Pour l'accès à la santé, l'accès aux droits, la domiciliation ? Médecins du monde, organisme domiciliataire, a un centre à la Plaine-Saint Denis situé à 200 mètres du stade de France : comment les personnes pourront-elles venir chercher leurs courriers, à proximité du stade de France ?

Le Collectif Bidonvilles 93 (regroupant une vingtaine d'associations et co-animé par Acina et Médecins du Monde) a prévu de documenter les expulsions et les entraves à l'accès aux soins et aux droits, et se donne le droit de médiatiser les blocages.

B-Réponses des instances

REPONSE DU PREFET MOLINA

La PRIF ne pourra pas répondre à toutes les questions, car :

- La PRIF n'a pas les compétences concernant toutes nos questions. Les expulsions - l'ordre public - concerne la police. La santé concerne l'ARS.
- Aujourd'hui on n'a pas les réponses : il nous reste du temps, la PRIF comme les autres institutions est en train de réfléchir et travailler.
- Les questions vont au-delà des JO.

Hébergement d'urgence : un sujet à séparer des JO. Les fermetures constatées dépendent du fonctionnement économique des hôtels : lors du COVID on a eu une croissance de + de 42% jusqu'à 50 000 places, avec un effort considérable de l'Etat pour la mise à l'abri, les hôtels représentant près de la moitié des 118 000 places mobilisées (Les hôtels sociaux existent d'ailleurs depuis 20 ans).

En 2022 on a constaté un « légère baisse » qui n'est pas lié aux JO, sinon au contexte économique, à la reprise de la vie courante après le COVID, et à la pression hôtelière du fait de la reprise des flux touristiques.

Dans la perspective des JO : les hôtels sociaux ne sont pas adaptés, on le sait, donc le but n'est pas de développer les hôtels sociaux en IDF, l'Etat est dans une autre logique. Le risque de fermeture de

places doit aussi être relativisé : des personnes arrivent, alors que d'autres partent. Des gens en IDF vont quitter leurs appartements volontairement pendant les JO, donc il y a une offre. En outre la clientèle des JO ne cherche pas la qualité des hôtels sociaux.

Il faut surveiller l'impact au quotidien, mais il ne faut pas porter la responsabilité des difficultés de l'hébergement sur les JO.

Réformer les dispositifs de mise à l'abri. Ce n'est pas l'Etat qui gère les hôtels. Mais l'Etat veut favoriser d'autres modalités de prise en charge, travailler d'une façon plus structurée, miser plus sur le long terme que sur le court terme en ce qui concerne la durée des conventions signées avec les hôtels : les conventions à court terme représentent trop de travail administratif pour les services. Pour autant favoriser une gestion du parc dans la durée ne veut pas dire s'abstraire des situations d'urgence.

Crous/résidence étudiantes. Ce sont des rumeurs, des bruits qui courent. On ne va rien fermer, on ne met personne à la rue. Mais on a besoin de loger des agents publics volontaires. On essaie de faire un point sur les places disponibles, dont 30% sont normalement libres pendant l'été. On sait que les étudiants les gardent l'été pour éviter de les perdre à la rentrée. Notre proposition est basée sur le volontariat : proposer aux étudiants de libérer leurs chambres temporairement, en leur garantissant de ne pas les perdre et les retrouver à la rentrée. On aurait besoin environ de 50% des chambres.

Gestion de la voie publique. Ce n'est pas de la responsabilité de la PRIF.

C'est la question de la définition des « périmètres », qui concerne les sites, la sécurisation la circulation : tout est actuellement en cours d'être défini.

Il n'y a pas de « zones (ou territoires) d'exclusion », le préfet ne connaît pas ces termes. Le problème que vous évoquez est celui de la possibilité d'action des structures associatives à l'intérieur des « périmètres » : comment on fait pour assurer la logistique ? Il y aura des filtres, dont il faut évaluer l'impact, pour accéder aux sites, comme par exemple autour de la place de la Concorde de temps en temps. Mais le fonctionnement de ces « périmètres » n'est pour le moment pas encore arrêté. C'est une question pour le préfet du 93.

Les JO vont impacter la voie publique, mais on ne sait pas encore comment. Il faut y réfléchir ensemble.

Bidonvilles. Le fonctionnement des sites est parfois « incompatible » avec les plans, et avec le maintien des bidonvilles. Mais les politiques publiques et le cadre juridique restent le même, la circulaire reste la même. Il faudra l'appliquer comme avant – réaliser un diagnostic, proposer une solution adaptée...

Santé. Les équipes de l'ARS travaillent déjà beaucoup sur la question, et se mobilisent pour permettre au système de santé de répondre à la fois aux besoins spécifiques aux JO, et à ceux relevant de l'hébergement d'urgence. La PRIF ne connaît pas les détails de leurs plans, mais il faut voir avec l'ARS.

REPONSE DE LA DRIHL

Sur les délais de préavis, les critères pour quitter les hôtels sociaux. Le délai varie selon les hôteliers, selon la façon dont ils anticipent ou non la fermeture. Parfois ça se fait dans un délai court. Mais c'est aussi dû à la forme des partenariats : la durée des conventions passées avec les hôteliers est très courte, donc les hôteliers peuvent décider de ne pas les renouveler d'un jour à l'autre.

Un plan de sécurisation du partenariat avec Delta est prévu pour janvier 2024. (Mettre en place des contrats uniquement à long terme).

C-Echanges

INTERVENTION ISABELLE MEDOU-MARERE- FAS IDF

On annonce la fermeture de 4000 places d'hôtels, pour obtenir un même niveau de parc que celui d'avant le COVID sur l'IdF, hors Paris, alors que la situation avant le COVID ne marchait déjà pas.

La Nuit de la solidarité à Paris en 2019 faisait état de plus de 3600 personnes à la rue : donc la fermeture de 4000 places en IDF, dont 2000 en 93, va aggraver les choses, par exemple concernant les conditions d'accueil des femmes victimes de violence conjugale. Selon les chiffres donnés par le SIAO... pour le 91, la prise en charge pour les femmes victimes de violence est suspendue en cas de retrait de la plainte au bout de 15 jours...

Donc les problèmes ne sont pas uniquement liés à l'apparition ou à la fin du COVID. Quel plan pour l'avenir ? Pour celui des habitats intercalaires ? En réponse à l'appel à projet de la DRIHL sur l'intercalaire, des assos se sont engagées : mais l'appel à projet est gelé du fait du parc à rendre ; on aurait dû conserver ces places.

REPONSE DE LA DRIHL

Concernant les hôtels sociaux, 3000 places perdues sont anticipées. Le parc étant géré par le département, les pratiques sont différentes d'un département à l'autre, même si la philosophie générale est partagée : les critères de vulnérabilité sont partagés, mais les critères de priorisation pour l'entrée et la réorientation sont différentes. Les critères d'entrée sont bien utilisés également comme critères de départ. Plusieurs réunions sont en cours (suite au rapport de l'IGAS) autour de la feuille de route du SIAO pour une meilleure harmonisation des critères.

« Le service public n'est pas responsable du fonctionnement plus global de la société et de l'économie. » Mais il existe un travail au sein des institutions : 6000 places (8000 ?) étaient identifiées comme places qui pourraient se perdre. Et ils ont mené un travail de négociation pour garder la plupart (offrir des moyens de compensation...)

INTERVENTION FAP ERIC CONSTANTIN

Vous minimisez le lien entre les JO et la situation présente. Mais on est quand même dans un contexte où les JO ont un impact réel, en particulier sur la gentrification : il y a un effet accélérateur des JO. (M. Molina est d'accord). Mais on aimerait pour autant que les JO puissent avoir un effet positif sur nos sujets : le logement privé, l'hébergement, le logement social, la santé. Comment les JO vont-ils avoir un impact positif et non seulement accélérer des tendances négatives ?

REPONSE DU PREFET MOLINA

Les JO peuvent avoir un effet de mobilisation politique sur certains sujets. Mais ce n'est pas garanti.

INTERVENTION FAS IDF ISABELLE MEDOU-MARERE

Il y a déjà des mesures comme un arrêté de mendicité à Gare du Nord. Quel est le calendrier de ces mesures ? La population d'IDF se paupérise. Il y a des risques de campement, dans les gares, dans les hall d'immeubles, les hôpitaux... Quel traitement est prévu pour le sans-abrisme ?

REPONSE PREFET MOLINA

« Je ne peux pas vous donner la réponse, tout n'est pas calé. » Nous sommes face à une équation en ce qui concerne la prise en charge administrative. Les personnes en IDF bougent d'un département à

l'autre. Les mobilités en IDF diffèrent de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il n'y a pas de problème dans les autres régions, mais en IDF, oui. Le rapport de l'IGAS ne parle pas de régionalisation.

Il faut maintenir la structure départementale : ce sont des spécificités franciliennes.

Les « périmètres », l'impact sur le transport public : on ne sait pas encore. Oui il y aura un impact sur les voies publiques. On doit trouver le moyen de vous informer sur l'impact des périmètres et des mobilités (les stations de métro fermées).

Mais les politiques publiques restent les mêmes. Le cadre juridique ne change pas.

INTERVENTION FAP ERIC CONSTANTIN

Mais il y a des dérogations JO : par exemple a été détruit en IDF et les habitants peuvent être relogés plus loin que d'habitude à cause de la dérogation. Pourra-t-on faire une préemption d'un logement dans le 93 à proximité des JO ?

REPONSE PREFET MOLINA

Non, le droit ne changera pas. Les règles ne vont pas changer.

Même s'il existe des problèmes géographiques et structurels (Pour les personnes qui ne peuvent pas s'éloigner de l'Île Saint-Denis, on leur propose des solutions, ou sinon il faut justifier l'offre.)

MDM CLEMENT ETIENNE

Dans le 93, l'instruction de 2018 (sur la résorption des bidonvilles) n'est pas appliquée, jamais mise en pratique : il n'y a jamais de proposition de logement pour les habitants des bidonvilles expulsés. Avec l'arrivée des JO, qu'est-ce qui se passe avec le public qui s'éloigne, sans couverture maladie, suivi social, ou qui a perdu le contact avec les assos ? (Cf. exemple de Tremblay-en-France où une expulsion est prévue pour juillet/août). Nous n'avons aucune réponse sur ce qui va se passer, pas d'évaluation sociale : il y a un effet accélérateur des JO sur nos publics et un flou sur la capacité de l'Etat à nous épauler.

REPONSE PREFET MOLINA

Les JO ont un impact relatif. Mais il peut y avoir un phénomène d'accélération.

Parfois on a la nécessité d'évacuer les lieux pour le maintien de l'ordre public, avec deux modes d'action : résorption, évacuation. On a besoin des deux selon les cas.

Sur l'aspect évacuation, on peut rencontrer des difficultés, les personnes peuvent refuser. On peut accélérer la mise en œuvre, mais on ne peut pas changer les règles, on applique les mêmes règles. Et l'aspect de résorption, qui devrait correspondre aux nécessités des habitants des bidonvilles, n'est pas pris en compte.

La PRIF est à la recherche de partenaires pour mieux appliquer l'instruction (et influencer la mise en œuvre des évacuations par le département et les forces de l'ordre).

(Le préfet détaille les difficultés propres au relogement à l'Île-St-Denis).

QUESTIONS DES ASSOCIATIONS SUR LES SAS REGIONAUX, ET LA REPONSE DU PREFET MOLINA

La stratégie répond à un constat de surconsommation des capacités d'hébergement de l'IDF (du fait du manque de places disponibles en IDF). Mais les conditions de prise en charge, le cadre juridique, et les règles restent les mêmes : elles permettent à l'Etat de proposer une prise en charge en région également, sur la base du principe du volontariat.

CECILE GUILHEM, CHEFFE DE CABINET DE LA PRIF

Depuis deux ans on mène des orientations vers les régions, grâce à la solidarité nationale. Maintenant 150 places vont se libérer par semaine. Les opérations se déroulent surtout à Paris et sur la petite couronne, pour des familles à la rue et primo-arrivantes, avec des associations proposant un accueil de jour. Après une évaluation complète de leur situation administrative, les personnes (débutées) s'engagent pour une aide au retour volontaire : il y a un travail de coordination avec l'OFII et un travail avec l'ARS IDF aussi. Une évaluation se fait au bout des 3 semaines de séjour. Quelques sorties ont été constatées (des centres d'hébergement proposés en région), mais le bilan est très positif.

Le calendrier des SAS des départs vers les régionaux n'est pas lié à la préparation des JO. Ça avait été décidé avant, mais les opérateurs et le conventionnement étaient en retard.

Les familles sont facilement convaincues, il y a de réunions d'orientation chaque semaine. L'Etat a son réseau avec la DIHAL pour les organiser et pour suivre les personnes en région.

Questions des associations : quel protocole pour le départ ? Quelle population concernée : les personnes logées dans des gymnases, ou peut-être celles qui quittent les hôtels sociaux à la suite d'une fermeture ?

Cécile Guilhem, cheffe de cabinet de la PRIF

L'idée était de travailler sur la population à la rue à Paris. Il n'y a pas d'éléments de contrainte. On reconnaît qu'en IDF les hôtels ne sont pas adaptés.

Les personnes intéressées par le départ peuvent peut-être se présenter chez Aurore et leurs accueils de jour. Dans les « campements » : FTDA travaille par exemple pour informer les gens du départ.

Les critères restent le même que les critères de vulnérabilité. Les personnes concernées sont dans un premier temps logées temporairement dans un gymnase. Puis le travail est mené avec la Préfecture et la DRIHL. Des exemples de choix : une femme enceinte ne sera pas réorientée vers les régions ; un homme seul sans CDI en IDF oui.

Les SAS régionaux vont faire partie du dispositif d'une façon tournante. Le système est plus transparent qu'avant.

Concernant la fermeture des hôtels sociaux : on ne réoriente pas les personnes qui quittent ces lieux en région. Le plan n'a pas été réfléchi avec ce propos.

CONCLUSIONS ET ENGAGEMENTS DE LA PRIF :

- Sur les questions de santé, la PRIF et les associations devraient également consulter l'ARS.
- Les départs vers les SAS régionaux ne sont pas liés aux JO. Mais avec la DIHAL, la PRIF s'engage à présenter un bilan prochainement (septembre/octobre) sur les sorties des SAS régionaux. Les associations demandent que l'impact sur l'accès au séjour des personnes soit intégré dans le bilan.
- Les périmètres et l'impact des JO sur les voies publiques (y compris les alentours des gares ou aéroports, les bidonvilles) sont en train d'être définis (travail en cours avec des acteurs comme la Préfecture de Police). **Pour partager les plans, une réunion avec les mêmes acteurs associatifs et institutionnels sera organisée en octobre.** S'il y a des questions émergentes, Eric Constantin pourra contacter le cabinet de la PRIF, qui s'organisera avec le préfet Molina pour nous accueillir et y répondre.